

LA SAUVEGARDE DES ARMES DE LA MINORITE EN ARMENIE

10th  
ANNIVERSARY  
NATIONAL  
ASSEMBLY  
OF THE  
REPUBLIC  
OF ARMENIA

CHAMBRE  
DES DÉPUTÉS

Paris le 10 Février 1903

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur d'appeler de  
nouveau votre bienveillante attention sur  
l'intérêt que présenterait dans les locaux  
disponibles de la Chambre l'installation  
d'une salle d'armes et de ses accessoires  
indispensables.

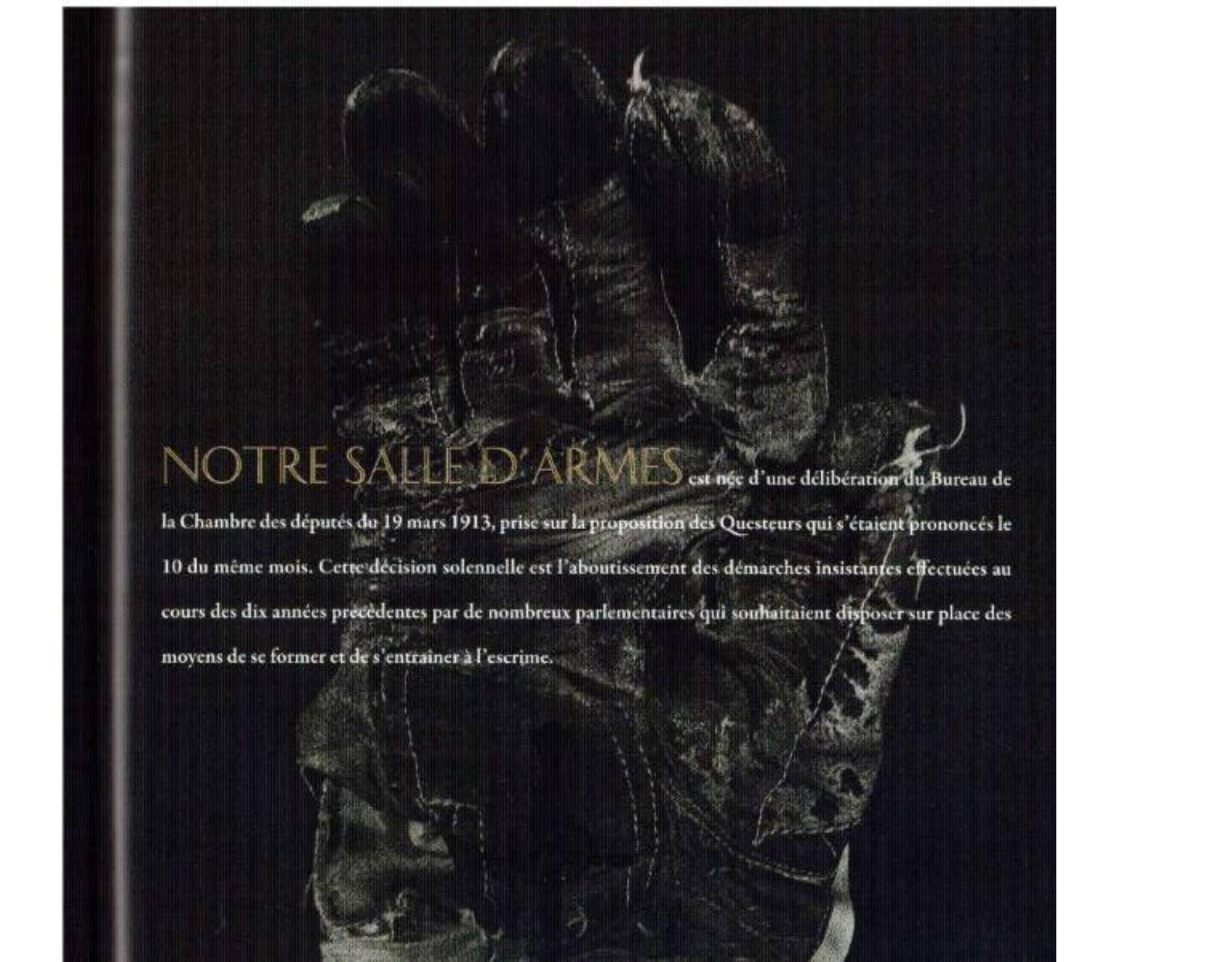
Nous serions heureux de vous devoir  
la solution de cette question qui est pendan-  
te depuis de longs mois.

Veuillez, après, Monsieur le Président,  
les assurances de nos sentiments dévoués,

Jules Ferry  
A. Goblet  
Mougey  
A. Combes  
Muller  
Glanville  
L. Hausermann  
L. Robert  
Fichery  
J. Durand  
P. Demay



Photo > J.D. (1999)  
Séoul



**NOTRE SALLE D'ARMES** est née d'une délibération du Bureau de la Chambre des députés du 19 mars 1913, prise sur la proposition des Questeurs qui s'étaient prononcés le 10 du même mois. Cette décision solennelle est l'aboutissement des démarches insistantes effectuées au cours des dix années précédentes par de nombreux parlementaires qui souhaitaient disposer sur place des moyens de se former et de s'entraîner à l'escrime.

Le délai de plus de 10 ans qui sépare les premières demandes adressées aux Questeurs de la mise en œuvre effective de ce projet n'étonnera que les observateurs extérieurs qui ne mesurent pas les difficultés rencontrées par les architectes pour loger entre les murs du Palais Bourbon la diversité des services nécessaires au fonctionnement de l'institution parlementaire.

# Secrétariat Général de la Questure

— — — — — L'installation  
a été décidée le 10 mars  
Bureau le 19 mars 1913

L'aménagement a  
douches, de vestiaires,  
atelier de réparations,  
table, services, peignoirs  
La dépense a été

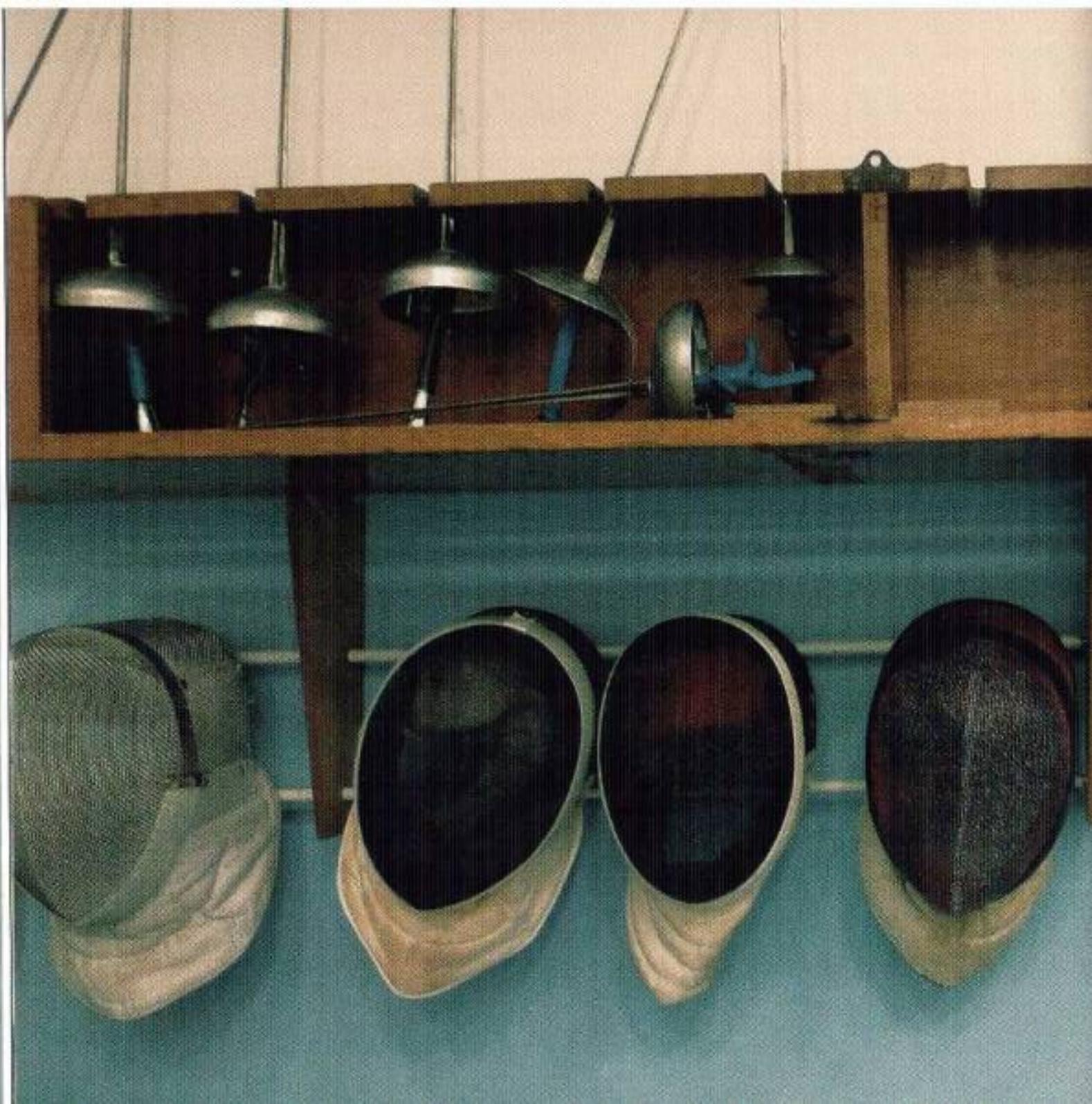


## Salle d'armes.

Construction d'une salle d'armes au Palais Bourbon  
1913 par MM. Les Experts et approuvée par le  
3.

à fait Com Colbert avec installation de  
armoires, d'un poêle, de l'éclairage et d'une  
fourniture de rideaux, linoléum, tapis,  
... etc.

environ 3600 francs.



## Une salle d'armes

“OUVERTE À TOUS  
CEUX DES MEMBRES  
DE LA CHAMBRE  
QUI SOUHAITERAIENT  
EN FAIRE USAGE.”

Picto > J.O. (1992)  
Barcelone



Dans sa décision, le Bureau a posé les principes de fonctionnement de la salle d'armes : ouverture à tous les membres de la Chambre ; recrutement d'un maître d'armes agréé par les Questeurs et rémunéré par les cotisations individuelles. Il a également précisé que le maître d'armes devait être de nationalité française et, naturellement, avoir satisfait aux obligations résultant de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les moyens nécessaires ont été alors réunis dans un local donnant sur la cour Colbert : installation de douches, de vestiaires, d'armoires, d'un poêle et d'un atelier de réparation, avec fourniture de serviettes et de peignes... C'est le maître Kuentz qui fut recruté comme premier maître d'armes.

Assisté à l'origine d'un prévôt - M. Marnat - dont les honoraires étaient également prélevés sur les indemnités parlementaires des membres du groupe des députés fréquentant la salle d'armes, notre premier maître d'armes a exercé ses fonctions jusqu'en 1933.

Le succès est immédiat. Dès juillet 1914, 58 députés écrivent aux Questeurs pour signaler l'augmentation du nombre de leurs collègues escrimeurs et demander l'agrandissement d'une salle devenue rapidement trop exigüe.

## UN VÉRITABLE ENGOUEMENT POUR L'ESCRIME SPORTIVE.

Cette affluence ne saurait étonner dans l'ambiance de l'époque. A la veille de la guerre, la pratique de l'escrime est désormais généralisée dans l'armée et tout officier se doit de la pratiquer assidument. De plus le duel est encore admis comme un moyen courant d'obtenir réparation d'une offense et donc, du fait de la violence avec laquelle les opinions s'expriment alors, comme un incident banal de la vie politique. Le Président de l'époque, Paul Deschanel en savait quelque chose, lui qui avait été blessé au front et à la paupière lors d'un affrontement à l'épée avec Georges Clemenceau.

Mais ni les souvenirs de l'ancien régime ( le Palais-Bourbon marque l'extrémité Ouest du fameux Pré-aux-clercs où les bretteurs se donnaient rendez-vous), ni le souci de se préparer aux confrontations sur le terrain ne motivent les promoteurs de la salle d'armes qui prennent soin de préciser pour demander son agrandissement qu'elle ne doit avoir d'autre objet que de leur permettre de se réunir "*amicalement sans distinction de parti*". On peut voir dans cette demande une manifestation de l'esprit de club qui s'établit entre les parlementaires hors les moments



d'affrontement politique, mais les ambitions des fondateurs sont essentiellement sportives. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se manifeste en effet une réelle effervescence dans les milieux de l'escrime à la suite notamment de sa généralisation dans l'instruction militaire et de la constatation que la technique du fleuret, qui reste encore un élément de base de l'apprentissage montre bien des insuffisances lorsqu'il s'agit d'en découdre à l'épée sur le terrain. D'où le développement de la controverse inépuisable entre les partisans de l'arme de convention et les épéistes, l'opposition entre les uns et les autres conduisant à la constitution d'organisations et de groupements distincts et rivaux.

La création de notre salle d'armes intervient précisément au moment où l'escrime s'efforce de surmonter ces oppositions et de réaliser son unité pour mieux s'intégrer dans le mouvement olympique, alors que le France n'avait pas engagé d'escrimeurs dans les épreuves des jeux de Stockholm de 1912, faute d'accord sur le règlement.

L'unification et la structuration de la discipline s'effectuèrent sous l'impulsion de personnalités passionnément engagées dans la promotion de leur sport. La salle d'armes de la chambre des députés compte à ses origines parmi ses membres plusieurs des plus éminentes d'entre-elles.



Photo > J.O. (1984)  
Los Angeles

Paris le 19 mars 1913

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DE LA  
PRÉSIDENTE

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du  
Bureau de la Chambre des Députés en date du  
Mardi 19 Mars 1913.

M. le Président dit que, sur la demande de quelques-uns de leurs collègues tendant à la création d'une salle d'archives au Palais Bourbon, les questeurs ont pris une note énumérant cette création, l'architecture de la Chambre propose d'aménager à cet effet un local situé Cour Colbert.

Cet aménagement comprendrait l'installation d'un appareil pour ramener à eau chaude et à eau froide, la fourniture de vestiaires et d'armoires, l'augmentation et la modification de l'éclairage, la fourniture et la pose d'un peche.

Les questeurs, après en avoir délibéré, approuvent le devis qui leur a été présenté, mais ils estiment que le principe de l'installation d'une salle d'archives au Palais de la Chambre ne peut être décidé que par le Bureau.

Il serait bien entendu que cette salle d'archives serait ouverte à tous ceux des Membres de la Chambre qui désireraient en faire usage.

## LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS COMPTE PLUSIEURS LEADERS DE L'ESCRIME FRANÇAISE.

La plus influente de ces personnalités est naturellement celle d'André MAGINOT, co-président avec le marquis de DION du "groupe parlementaire de défense de l'escrime française" créé en février 1913.

Député de la Meuse, membre du groupe de la gauche républicaine démocratique, c'était un grand escrimeur, et pas seulement par la taille (1,99 m ou 2,04 m selon les témoins...). Champion d'Afrique du Nord en 1909, fondateur de la salle d'armes d'Alger les membres du groupe des escrimeurs fréquentant la salle d'armes le choisissent dès l'origine comme Président.

Nous ne savons pas s'il venait souvent s'entraîner avec ses collègues du Palais-Bourbon

car il fréquentait la salle d'armes de l'Automobile club, dont nous ne sommes séparés que par la largeur de la Seine, et où exerçait le célèbre maître d'armes Lucien Mérignac, mais quelques échos nous sont parvenus sur sa manière de tirer.

*"Il tenait son épée par le pommeau en allongeant l'index sur la poignée et se plaçait, en garde, le bras raccourci. Puis, dès que vous bougiez et quoi que vous fassiez il élevait le bras en salut romain et vous laissait tomber sa pointe sur le corps. On pouvait bien s'évertuer, se démener, rouler quantité de contres, on ne trouvait jamais son fer qui vous arrivait du ciel sur le crâne à la façon d'une épée de Damoclès dont le fil se serait rompu."*

André MAGINOT



Georges BUREAU

Marquis de DION

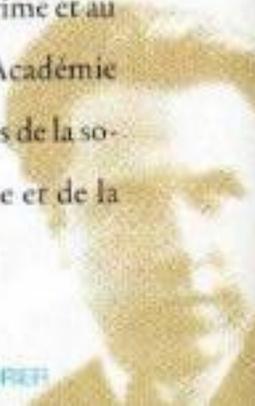
André Maginot compte au nombre des personnalités de l'escrime internationale qui ont le plus œuvré pour aboutir à la création de la Fédération internationale d'escrime dont les premiers règlements sont adoptés en cette même année 1913. Il parvient à obtenir la fusion de la fédération nationale d'escrime avec la société d'encouragement de l'escrime française, fusion dont est issue la Fédération française d'escrime qu'il préside de 1919 à sa mort en 1932. Il devient en 1921 le deuxième Président de la Fédération internationale d'escrime, exerçant cette dernière fonction jusqu'en 1924.

Le marquis de DION, député de la Loire in-

férieure, non inscrit, fondateur de l'automobile club de France, institution dont la salle d'armes est très réputée, était aussi dirigeant de la société d'escrime à l'épée de Paris et de l'Académie d'épée. La contribution du créateur du journal l'Auto à la promotion des activités sportives est considérable.

Francis PIETRI

On citera également Georges BUREAU, député de la Seine inférieure, membre du groupe des républicains de gauche, Président de la société d'entraînement à l'escrime et au pistolet, membre d'honneur de l'Académie d'épée de Paris, membre des comités de la société d'encouragement de l'escrime et de la société d'escrime à l'épée, de Paris.



Paul WALLANT-COUTURET

## DES ESCRIMEURS DE TOUS HORIZONS POLITIQUES

Après la guerre, la salle d'armes retrouve son activité. Il semble qu'elle se soit alors progressivement ouverte à des personnes extérieures à la Chambre par parrainage. Mais en 1926, vingt-deux députés en sont membres et elle accueille deux membres du personnel : dont le secrétaire général.

Parmi les parlementaires pratiquant à l'époque, on peut relever nombre de personnalités éminentes de la République. Outre André MAGNON on doit citer Maurice VIOLLETTE, député d'Eure et Loir, membre du groupe radical et radical socialiste, Guy de WENDEL, député de la Moselle, membre du groupe de l'Union républicaine démocratique, François PIFTRI député de la Corse, membre du groupe des républicains de gauche, Paul VAILLANT-COUTURIER, député de la Seine, membre du groupe communiste.



# 1949

## UN NOUVEAU DÉPART



En 1933, année du départ à la retraite du maître Kuentz, la salle d'armes connaît sem-ble-t-il une éclipse, puisqu'en juin 1936, une pétition demande son rétablissement. Les archives ne livrent aucune trace de suite de cette demande. Il faut donc attendre 1949 pour que, les autorités ayant pris la décision d'aménager une salle de culture physique - sans doute celle de la Cour Montesquieu - le maître Victor Montjalas, sabreur réputé, soit mis par la direction des sports à la disposition de l'ASPAN (association sportive de l'Assemblée Nationale), devenue depuis l'ASCAN (association sportive et culturelle de l'Assemblée Nationale).

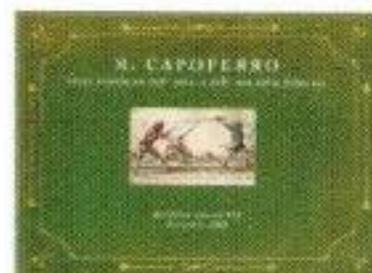
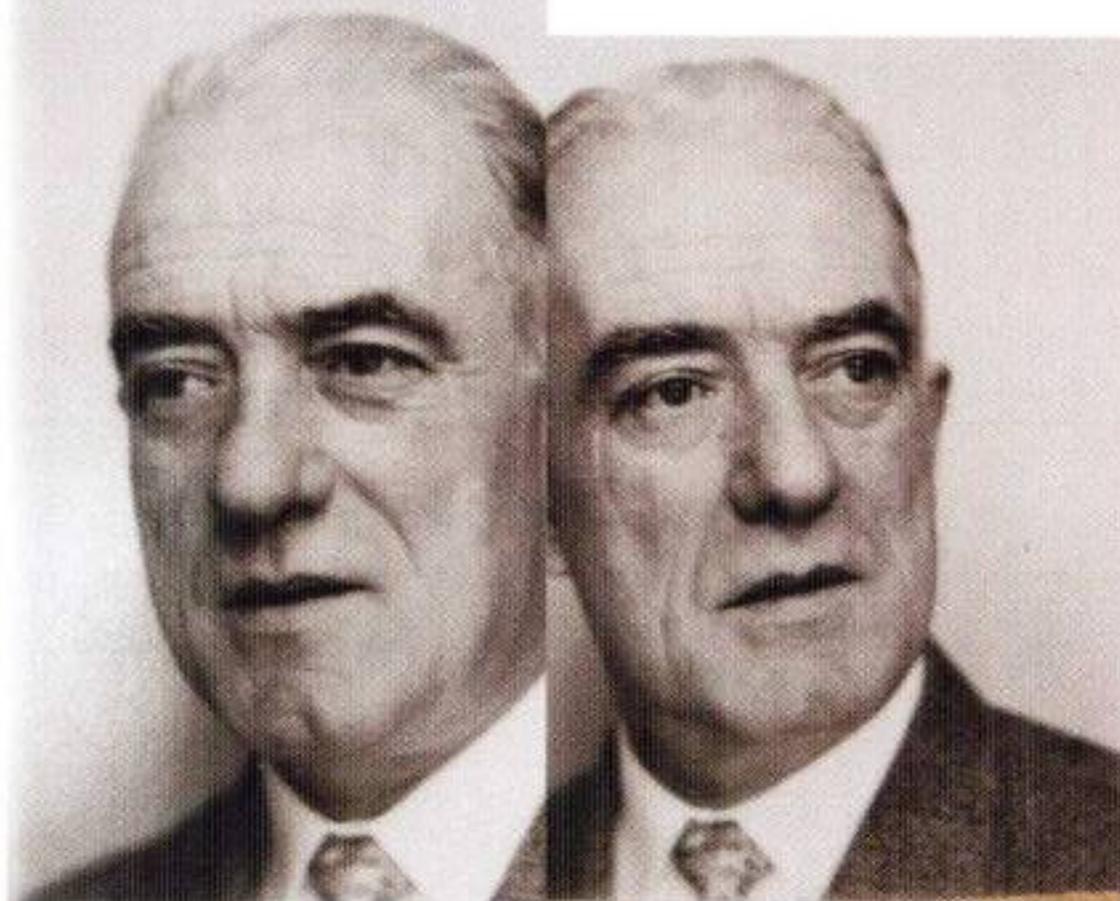
Initié à la méthode hongroise de Sabre à

l'occasion d'un voyage effectué en compagnie du maître Raoul CLERY,

le maître Montjalas exercera ses fonctions jusqu'en 1970. C'est lui qui, le 22 Avril 1967 aura le privilège de préparer René Ribière au duel à l'épée qui doit l'opposer à Gaston Defferre. Lourde responsabilité, mais l'issue du combat ne sera pas dramatique. Blessé au bras, le nouvel élève déclarera : *"Cela m'a donné le goût de l'escrime. J'ai l'intention de pratiquer ce sport."* C'est en France le dernier duel pour raison politique et désormais, le vœu de Jules Renard qui soupirait *"Sans le duel, on pourrait faire de l'escrime tranquillement !"* est exaucé.

## Honneur aux Armes et Respect au Maître

IMMÉDIATILAC



*Le maître Montjalas aura pour successeur le maître André Lacroix, champion de pentathlon, entraîneur de l'équipe de France de cette discipline, auxquels succéderont, au moment du transfert de la salle d'armes depuis la cour Montesquieu vers les locaux souterrains de la Présidence, le maître Jacques Castanet, devenu depuis historien, puis le maître Objois et enfin le maître Bernard Delmas.*

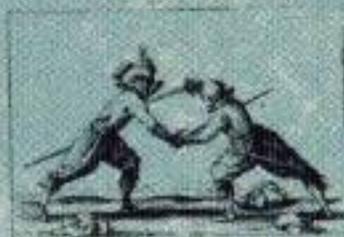
Les difficultés pour faire reconnaître la légitimité de l'activité de notre salle d'armes dans un Palais législatif en crise immobilière permanente n'ont pas manqué et outre la passion des pratiquants et des cadres qui se sont succédés, la fidélité aux principes posés à l'origine et notamment l'ouverture à tous, indépendamment de toute considération politique, apparaît bien comme une condition déterminante de la naissance, de la survie, et du développement de l'escrime à



l'Assemblée Redevables d'un héritage dont nous mesurons la valeur, nous demeurons fidèles à cette option de nos fondateurs tout en nous efforçant de préparer l'avenir en partageant généreusement notre passion par une ouverture aussi large que possible vers de nouveaux pratiquants de tous âges.







1967

René Fribère et Gaston Derrin

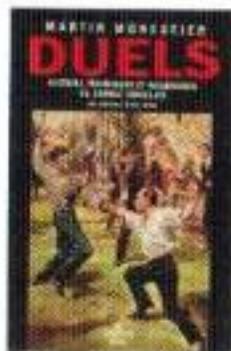
# DES DUELS... AU SPORT

S'il fut si difficile de faire accepter la création d'une salle d'armes à la Chambre des députés dans les années 1900, c'est probablement que les parlementaires, de par leur mandat public, sont très exposés aux incivilités, insultes et autres diffamations, et que ces affronts étaient, à l'époque, souvent lavés par les armes. Or, les difficultés d'installation de la République, l'essor d'une presse indiscreète et l'éclosion de nombreux scandales – de Panama à l'affaire Dreyfus – multipliaient les occasions de conflit : les années 1875-1900 furent un "âge d'or" des duels. L'expression "salle d'armes" évoquait donc moins alors une "salle de sport" qu'une "antichambre des duels". On comprend l'hésitation des questeurs, qui ne voulaient pas se voir accusés de les favoriser... La première guerre mondiale mit fin à cette interprétation tant les horreurs de la guerre dégoûtèrent de tout combat. Certes il y eut encore quelques duels impliquant des parlementaires - le dernier en date opposa en 1967 Gaston Defferre au député gaulliste René Ribière, que le premier avait traité d'abruti en séance publique. Mais le cœur



n'y était plus, et la salle d'armes n'était bien désormais qu'une salle de sport. Alors, l'escrime : un simple sport ? C'est l'opinion de tous, semble-t-il... sauf des escrimeurs. Le Maître d'armes s'offusquerait le premier d'une telle assimilation. Car l'épée draine encore avec elle des idées de bravoure et de civilité. Par ses règles, elle éduque au fairplay et à la loyauté. Par ses postures, elle donne de la dignité à la tenue. Loin d'être un sport seulement, elle participe donc toujours d'un art de vivre. Et c'est probablement cette richesse qui explique la longévité de notre salle.

Bernard BUIFFON





*Les premiers assauts de septembre  
percent des bulles de bonheur  
distribuées sur le fil du sabre,  
tenu par le Maître d'honneur.*

*Les plus nombreux partagent l'épée.  
Sans convention, ils sont des as  
durant dix mois avant juillet,  
inspirés par Maître Delmas.*

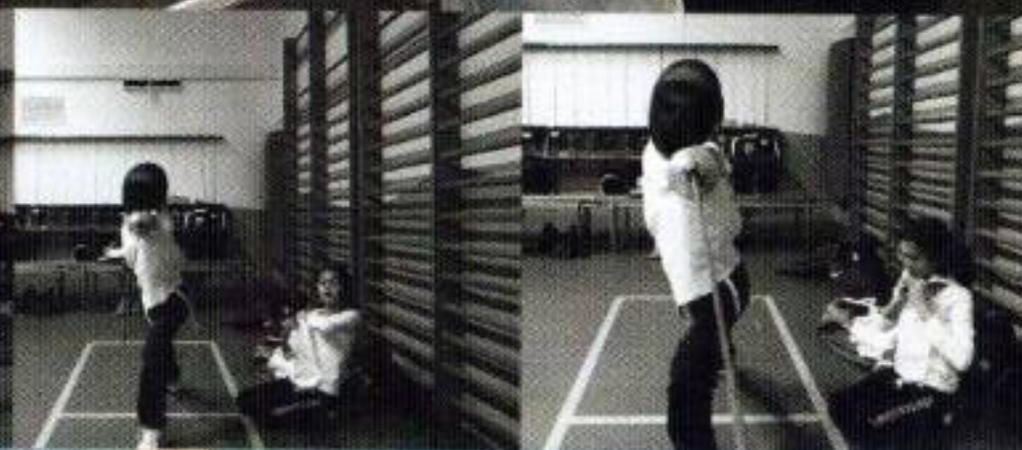
*Humour, amour, personne n'est sourd  
aux fentes des rires mouchetés  
qui rouillent la grille toujours  
des masques des salons de thé.*

*L'assemblée des enfants de cœur  
ne cherche plus le premier sang,  
même en duel, malgré les rancœurs.  
Cette Nation a bien cent ans.*

*Les reines ne sont plus couronnées  
par les rois choisis par la sève  
car le panache est au fleuret  
ce que l'escrime est au rêve!*

Bertrand DESSAUGE

Les cours pour les enfants sont assurés par Maître Bernard DELMAS, et un jeune maître d'armes Jérôme WESTHOLM, qui a effectué une partie de sa formation pédagogique dans la salle.



# 55 ANS D'ESCRIME : UN TEMOIGNAGE



J'ai commencé l'escrime à l'âge de 11 ans. Ce qui a bien pu m'y amener reste un mystère. Qu'est-ce qui dans l'imaginaire d'un enfant peut le pousser à faire ce sport ? Probablement les romans de cape et d'épée, que je lisais tout gamin. Les Trois Mousquetaires ? Cyrano ? Mais aussi le fait que je vivais dans un champ de ruines (Royan) juste après la guerre, où nous nous fabriquions des épées en bois et que, dans les décombres, nous jouions à Zorro ? Bref, j'ai commencé au ROC, Royan Océan Club, pratiqué 6 salles, participé à la création d'une salle, et c'est ce parcours d'un demi-siècle, et les évolutions de l'escrime que j'ai pu observer que je vais tenter de vous raconter.

Les tenues étaient en coton très épais qui séchait en 48 heures. Pas d'électricité, donc des armes à la pointe sèche, des têtes de pointe en fil poissé, que l'on tournait et des épées à 3 pointes, elles aussi poissées, de manière à bien accrocher pour valider les touches, et auxquelles les tenues ne résistaient pas bien longtemps. L'arbitrage se faisait à 5 personnes : le président et 4 assesseurs, en général tous tireurs, à chaque bout de la piste regardant un seul combattant.

À 17 ans, en arrivant faire mes études à Bordeaux, j'ai intégré la salle d'armes du Bordeaux Etudiants Club, qui disposait de

trois maîtres d'armes : les maîtres Amador Dos Santos (épée et champion de France des maîtres), Pierre Beylot (fleuret), et Gérard Rousseau (sabre), ce dernier ayant exercé ultérieurement à Paris. Tous sont devenus cadres nationaux, le premier (Dos Santos) CTR, Beylot, entraîneur national du fleuret et médaillé d'or avec les Dames en individuel et par équipes à Moscou. Bordeaux et la région avaient de nombreuses salles, à Pessac, à Mérignac, à Arcachon, à Bergerac et les rencontres interclubs étaient fréquentes. Chaque Maître d'Armes apportait un bonus : le maître Beylot pour la main et son quarté dégaillé, le maître Rousseau pour la distance, le Maître Dos Santos pour ses qualités et son sens de l'innovation pédagogique mais aussi pour celles de "détecteur" de talents. Entre autres il a fait tirer Brigitte Latrille comme gauchère alors qu'elle était droitère. Ce dernier fut mon mentor en escrime et au-delà un "maître". C'était un inventeur sur le plan pédagogique pour qui la mise en situation devait être immédiate et il s'opposait vivement à la pratique de l'apprentissage par l'acquisition prioritaire de la pure technique, en leçon individuelle, (celle que j'avais connue) conduisant selon lui à des postures artificielles, à des raideurs et à la démotivation du fait de mises en situation tardives.

## TROIS IDÉES PRÉSIDAIENT À SON ENSEIGNEMENT

I

Un apprentissage par le jeu des fondamentaux via le musclic ball. L'échauffement avec des objectifs de coordination, de musculature, de sensation et de distance, à droite comme à gauche pour l'équilibre corporel. Vous avez pu me voir suivre avec mon fils pratiquer des échauffements de ce genre.

II

L'apprentissage par la leçon collective et une méthode globale. Il mettait les débutants en assaut avec rapidement face à des tireurs expérimentés avec comme consigne de forcer l'élève à résoudre un problème pour trouver un intérêt rapide à l'escrime sur la piste et éviter un abandon de ce sport.

III

L'apprentissage par la leçon individuelle. Était considéré comme une écriture sur le gazon pour le perfectionnement et uniquement quand on avait soi-même suivi la leçon collective.

C'était aussi un inventeur sur le plan du matériel : pour démocratiser l'escrime, il avait fait fabriquer des armes en polyester, car elles ne coûtaient pas cher, qu'elles étaient légères, qu'on pouvait les casser en plus sans danger, la poignée Dos Santos dont j'ai conservé un exemplaire, comme on peut le voir dans les photos jointes, s'agissant de poignées de droitiers. Je lui avais proposé de réaliser un ouvrage, commencé à lui en présenter le plan, mais au fond, sur la fin de sa vie, il préférait les chevaux, j'en suis persuadé.

En 1968, après un long stage à l'INSEP, j'ai préparé et passé la prévôté aux trois armes avec le maître Dos Santos, le maître Clery qui n'avait que 3 doigts et des poignées spéciales avec des ergots en métal, le maître Lefin. Il s'agissait d'une épreuve complète avec réparation de matériel, leçon collective, leçon individuelle, assaut et arbitrage. Si j'avais fait valider ce diplôme au moment de la réforme des enseignements de sports avec le BEES, je serais actuellement maître d'armes premier degré, mais d'autres engagements professionnels m'en ont éloigné.

Puis je suis arrivé à La Rochelle au Cercle d'Escrime Rochelais où M. Frémicourt, ancien champion de France à l'épée m'a cédé le poste de président.

Il y a à peu près 25 ans, en prenant des fonctions au sein de la direction nationale du SNESUP, j'ai trouvé l'ASCAN et le maître Objois, et les vestiaires individuels et l'unique douche je crois bien, et une salle à partager avec la musculation et ses appareils un peu

dangereux. Il n'avait pas beaucoup de monde. Il y a 20 ans, est arrivé le maître Delmas, champion de France des maîtres, à qui la salle doit son renouveau, son état d'esprit, qui fait que l'on vient ici pour faire de l'escrime, que si l'on gagne, c'est tant mieux, et que l'inverse n'est jamais bien grave. Il nous a fait découvrir d'autres salles dans Paris, pour certaines avec l'esprit de compétition, pour d'autres avec le plaisir de la rencontre. C'est grâce au maître, et à sa patience qu'après une lourde opération de l'épaule, j'ai pu reprendre l'escrime tout doucement, puis sur un rythme normal. J'y ai trouvé un seul député, M. de Lipkowski, que je connaissais par ailleurs puisque député de Royan. Nous en avons retrouvé un nouveau. J'y ai entendu les cris de M. Ferchaud, qui a depuis dû arrêter l'escrime, j'ai eu le plaisir de voir arriver mon fils. Je veux remercier aussi les dirigeants qui défendent bec et ongles la salle et font un travail de l'ombre, mais oh combien efficace quand on voit l'état actuel de la salle.

Au total, l'escrime m'a permis d'avoir une activité sportive de bon niveau depuis 55 ans. L'ASCAN est la seule salle dans laquelle on entend et l'on a le droit de parler de politique (c'est interdit dans les statuts d'autres salles), de prendre une leçon régulièrement, même à gauche, et pendant ce temps, de me vider totalement l'esprit car on ne peut penser à rien d'autre dès que l'on tire. Bref de se trouver en meilleur état en sortant qu'en entrant.

Voici donc quelques témoignages sur ces années et mes remerciements pour les 25 dernières.

La poignée Dos Santos était conçue pour une meilleure tenue sans crispier la main

La poignée en aluminium, pas d'indication particulière

Toutes les deux ont été interdites car elles étaient "accusées" de pouvoir être prises comme des poignées droites par le bout, pris du pommeau. Le maître Dos Santos contestait cela (et à l'usage on voit mal comment bouger la main avec des ergots en cours d'assaut). Il invoquait des raisons purement commerciales. A mon avis, il n'avait pas forcément tort car il avait déjà essayé de promouvoir des fleuret en polyester, très légers pour les débutants, et très peu onéreux en cas de casse



LA POIGNÉE NOIRE  
en même polyester que Dos Santos  
(fléto à peu près jusqu'en 1970)



LA POIGNÉE CHOISIE (1962)  
en aluminium (250 g)

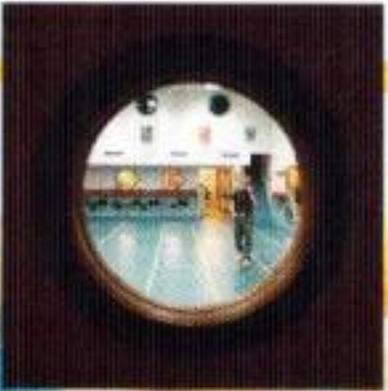


Clement DUJCK  
depuis 2006



Jean-Yves DUJCK  
depuis 1988

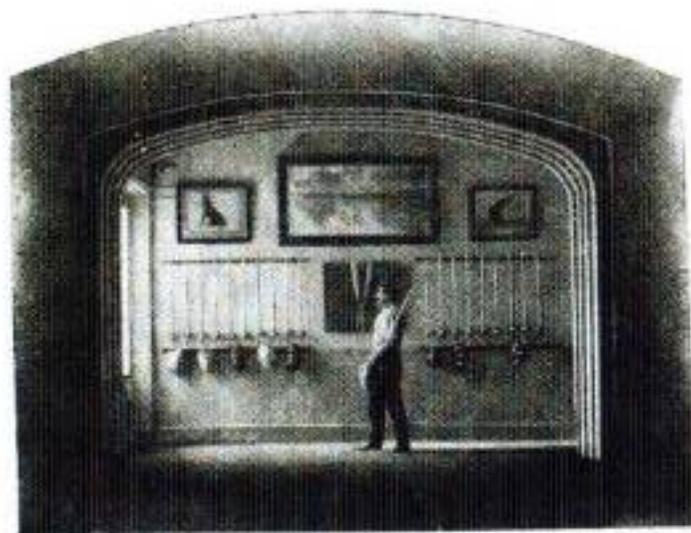




Bernard KEIZER  
depuis 1992



Jean-Louis PIERSON  
depuis 1973



*Président*  
Eric SZIJ

*Treasurer*  
Daniel BOKOBZA

---

*Textes*  
Bertrand BUFFON, Bertrand DUSSAUGE, Jean-Yves DUYCK  
et Jean-Louis PIERSON

*Illustrations et graphisme*  
Stéphane BOUELLE

SEPTEMBRE 2013